

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 703

22 mars 2013

SOMMAIRE

Gulf SAQR S.à r.l.	33699	Invest & Projekt -IV- S.A.	33736
Hartung Internationale Transporte G.M.B.H.	33699	In Vino Veritas Consulting S.à r.l.	33732
Hasten Property Holdings S.à r.l.	33703	Isanne S.à r.l.	33739
Hattersley Centre S.à r.l.	33703	ISO-net S.à r.l.	33739
Hipermark Investments S.A.	33703	IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxem- bourg) S.C.A.	33739
HKB Lux Sàrl	33706	Jacly S.à r.l.	33740
Hobvest S.A. société de gestion de patri- moine familial	33707	Jade Portfolio 1 S.à r.l.	33739
Hobvest S.A. société de gestion de patri- moine familial	33707	Jade Portfolio 2 S.à r.l.	33740
IAB Financing II S. à r. l.	33724	JB Finco (Luxembourg) S.à r.l.	33740
Ibex International S.à r.l.	33724	Jet Cruising S.A.	33743
Ide S.à r.l.	33724	Jet Cruising S.A.	33744
IFA Holding S.à r.l.	33725	Jet Cruising S.A.	33743
IMARA Investments Holding I S.à r.l.	33731	Julius Textile Investment S.à r.l.	33740
Immofirst S.A.	33731	Kaktus Film Holding S.A.	33744
Imprimerie Delli Carpini s.à r.l.	33732	Kilrush	33744
Indianapolis S.A.	33734	Malar Sàrl.	33698
Infor Lux Finance Company	33707	Navistar Luxembourg Holding S.à r.l.	33744
Infraecogreen S.à r.l.	33734	NewNet Communication Technologies S.à r.l.	33700
Infra-Invest	33708	Nucleus Invest	33704
Ingetech SA	33734	Nucleus Invest	33699
Innova Financial Holding S.à r.l.	33708	Nucleus Invest S.à r.l. SPF	33704
Innova GTS Holding S.à r.l.	33736	Nucleus Invest S.à r.l. SPF	33699
Innova RS Holding S.à r.l.	33736	OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l.	33708
Intégral S.A.	33725	Odagelle	33725
Interactive Data Luxembourg Holding S.à r.l.	33724	Polish Purple Investments S.à r.l.	33732
Investex S.A.	33737	PowerCorp Holdings S.à r.l.	33734
Investor Services House S.A.	33737	Proteger Holding S.à r.l.	33737
		Real Estate Finance S.A.	33741

Malar Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 19, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 79.428.

DISSOLUTION

L'an deux mil treize, le vingt-quatre janvier.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

Ont comparu:

1) Monsieur Alcides PINTO QUIAIOS, commerçant, né à Coimbra/Leiria (Portugal), le 21 mars 1959, demeurant à L-7319 Steinsel, 30, in den Kreuzwiesen

2) Madame Maria DA CONCEICAO QUIAIOS, commerçante, née à Coimbra/Leiria (Portugal), le 6 juin 1948, demeurant à L-2441 Luxembourg 223, rue de Rollingergrund,

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant:

Que la société à responsabilité limitée «MALAR SARL», établie et ayant son siège à L-1333 Luxembourg, 19, rue Chimay, (ci-après la «Société») a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank MOLITOR, de résidence à Dudelange, en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 510 du 6 juillet 2001;

modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 20 février 2001, publié audit Mémorial C, numéro 1019 en du 16 novembre 2001,

Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79428;

Qu'elle a un capital social douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société «MALAR SARL» en vertu des statuts de la société.

Ensuite il a été procédé à la cession de parts suivantes:

I. Cession de parts

Monsieur Alcides PINTO QUIAIOS, préqualifié, déclare céder l'intégralité de ses parts sociales de la Société à sa co-associée Madame Maria DA CONCEICAO QUIAIOS, préqualifiée, qui accepte.

Ladite cession prend effet à partir de ce jour.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire est subrogée dans tous les droits et obligations attachées aux parts cédées.

Prix

Le cédant et la cessionnaire déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties, savoir:

1) les deux cent cinquante (250) parts sociales de Monsieur Alcides PINTO QUIAIOS, préqualifié, pour le prix convenu entre parties de six mille deux cent cinquante euros (6.250,-€), montant, que le cédant préqualifié reconnaît et déclare avoir reçu de la cessionnaire dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par le cédant.

Monsieur Alcides PINTO QUIAIOS, prénommé, en sa qualité de gérant de la Société, déclare accepter la présente cession au nom de la société "MALAR SARL", conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil.

Il a encore déclaré n'avoir entre ses mains aucune opposition ou empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

II.

Ensuite Madame Maria DA CONCEICAO QUIAIOS, préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que la comparante, seule propriétaire des parts sociales de la Société déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les états financiers de la Société au jour de la dissolution de la Société;

Que la comparante déclare explicitement dissoudre et liquider la société à responsabilité limitée MALAR SARL, celle-ci ayant cessé toute activité au 31 décembre 2012;

qu'en sa qualité de liquidateur de la Société, elle déclare encore que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné et qu'en qualité d'associée unique elle se trouve investi de tout l'actif et s'engage expressément à prendre en charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société, pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à l'ancien siège social de la Société ou à tout autre endroit à désigner par la comparante.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société MALAR SARL.

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Pinto Quiaios, Da Conceicao Quiaios, M.Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 janvier 2013. Relation: LAC/2013/4217. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 4 février 2013.

Référence de publication: 2013018011/71.

(130021437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Nucleus Invest S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial, (anc. Nucleus Invest).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.240.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 février 2013.

Pour la société

M^e Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2013018058/14.

(130021489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Gulf SAQR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013022934/13.

(130027857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Hartung Internationale Transporte G.M.B.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 159.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022935/10.

(130027777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

NewNet Communication Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 166.077.

In the year two thousand and twelve, on the thirty-first day of December,
before Maître Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of NewNet Communication Technologies S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2a, Rue Nicolas Bové, L - 1253 Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 166.077 and having a share capital of EUR 12,500.- (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on 20 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 469 of 22 February 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

THERE APPEARED:

NewNet Communication Technologies, LLC, a limited liability company organized under the law of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at DE 19808 Wilmington, New Castle, United States of America, 2711, Centerville Road, Suite 400, registered with the Division of Corporations of the State of Delaware under file number 4358685 (the Sole Shareholder),

duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of the registration formalities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 2.- (two euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to EUR 12,502.- (twelve thousand five hundred and two euro) by way of the issuance of 2 (two) shares of a nominal value of EUR 1.- (one euro) each;

2. Subscription and payment of the share capital increase adopted under item 1. above;

3. Subsequent amendment of article 6 of the Articles;

4. Amendment to the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company;

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder resolves to take the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2.- (two euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 12,502.- (twelve thousand five hundred and two euro) by way of the creation and issuance of 2 (two) shares of a nominal value of EUR 1 (one euro) each.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to the 2 (two) new shares of the Company with a par value of EUR 1 (two euro) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of a non-documented receivable that the Sole Shareholder has against the Company (the Receivable) amounting to EUR 79,116.54 (seventy-nine thousand one hundred sixteen euro and fifty-four euro cents), which will be allocated as follows:

(i) an amount of EUR 2.- (two euro) is to be allocated to the share capital of the Company; and

(ii) an amount of EUR 79,114.54 (seventy-nine thousand one hundred fourteen euro and fifty-four euro cents) is to be allocated to the share premium account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Receivable is evidenced by a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder (the Contributor) and acknowledged and approved by the Company. It results from such certificate that:

"

- the Contributor is the owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and has the power to dispose of the Receivable;
- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on generally accepted accountancy principles, the value of the Receivable contributed to the Company is of at least EUR 79,116.54 (seventy-nine thousand one hundred sixteen euro and fifty-four euro cents) and no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;
- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Contributor to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Contributor and upon the contribution of the Receivable by the Contributor to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code."

Such certificate, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred and two Euro (EUR 12,502.-) represented by twelve thousand five hundred and two (12,502) shares of one Euro (EUR 1.-) each.

When and as long as all the shares are held by one person, the articles 200-1 and 200-2 among others of the amended law concerning trade companies are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own shares provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company.

Costs

The costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, to be borne by the Company by reason of this deed, amount approximately to one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède (to be amended)

L'an deux mille douze, le trente-et-unième jour du mois de décembre,

par devant Maître Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de NewNet Communication Technologies S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2a, Rue Nicolas Bové, L - 1253 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg au numéro B 166.077 et disposant d'un capital social de EUR 12.500,- (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 21 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 469 du 22 février 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

NewNet Communication Technologies, LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au DE 19808 Wilmington, New Castle, United States of America, 2711, Centerville Road, Suite 400, immatriculée au Division of Corporations of the State of Delaware sous le numéro 4358685 (l'Associé Unique),

dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 2 (deux euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.502 (douze mille cinq cents deux euros), par la création et l'émission de 2 (deux) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

2. Souscription et libération de l'augmentation de capital social adoptée sous le point 1 ci-dessus;

3. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Loyens & Loeff pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

5. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 2 (deux euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.502 (douze mille cinq cents deux euros), par l'émission de 2 (deux) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Souscription - Libération

Sur ce, l'Associé Unique, pré-désigné et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux 2 (deux) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et de libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature consistant en une créance non documentée que l'Associé Unique a envers la Société (la Créance) s'élevant à EUR 79.116,54 (soixante-dix-neuf mille cent seize euros de cinquante-quatre centimes), qui sera affecté comme suit:

(ii)) ... quatre centimes) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

L'estimation de l'apport en nature de la Créance est constatée par un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique (l'Apporteur) et reconnu et approuvé par la Société. Il résulte de ce certificat que:

«

- l'Apporteur est le seul propriétaire de la Créance, est le seul ayant droit à la Créance et possède le droit de disposer de la Créance;

- la Créance est certaine, liquide et exigible;

- sur base de principes de comptabilité luxembourgeois généralement acceptés, la Créance apportée à la Société évaluée à au moins EUR 79.116,54 (soixante-dix-neuf mille cent seize euros et cinquante-quatre centimes) et aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport à la Société n'a eu lieu;

- la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Apporteur à la Société et n'est ni soumise à des restrictions ni grevée d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et

- toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété de la Créance à la Société ont été ou seront accomplies par l'Apporteur et au moment de l'apport de la Créance par l'Apporteur à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire de la Créance qui s'éteindra par voie de confusion conformément à l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois.»

Ledit Certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502,-), représenté par douze mille cinq cent deux (12.502) parts sociales de un Euro (EUR 1,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la loi modifiée sur les sociétés commerciales sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

Troisième résolution

L'Associé Unique de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ mille huit cents euros (EUR 1.800.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé, ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 janvier 2013. Relation: EAC/2013/453. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013018046/186.

(130021483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Hattersley Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 5, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 158.126.

Les comptes annuels au 30 novembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 12 février 2013.

Hattersley Centre S.à r.l.

Référence de publication: 2013022937/11.

(130027522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Hipermark Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HIPERMARK INVESTMENTS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013022940/11.

(130027578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Hasten Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 167.621.

Résolution de l'actionnaire unique en date du 29 janvier 2013

Il est

RESOLU d'accepter la démission de Mr. Richard Lewis de qualité de Gérant de Hasten Property Holdings S.à r.l. avec effet au 1^{er} février 2013.

RESOLU de nommer Mr. Nishith Suresh Gandhi, 2a rue Albert Borschette, 1246, Luxembourg, Luxembourg, en qualité de Gérant de Hasten Property Holdings S.à r.l. avec effet au 1^{er} février 2013.

Luxembourg, le 29 janvier 2013.

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2013022936/15.

(130027518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Nucleus Invest S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial, (anc. Nucleus Invest).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.240.

L'an deux mil treize, le vingt-cinq janvier.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

Ont comparu:

1) Monsieur Vincent J. DERUDDER, administrateur de sociétés, né à Clichy-La-Garenne (France), le 23 février 1948, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20, rue d'Amsterdam,

2) Madame Isabel DERUDDER, fonctionnaire communautaire, née à Dubai (Emirats Arabes Unis), le 25 mai 1977, demeurant à F-06400 Cannes (France), 34 boulevard Carnot,

3) Madame Joséphine Suriti Catherine dite Karin WEIRICH, juriste, née à Calcutta (Inde), le 7 août 1967, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20, rue d'Amsterdam,

Les comparantes sub 2) et 3) ici représentées par Madame Jeannine Verblydt, employée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu de deux procurations sous seing privé du 22 janvier 2013,

lesquelles prédites procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, agissant comme prédit, exposent au notaire instrumentant:

- Que la société à responsabilité limitée NUCLEUS INVEST, établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, (la "Société") a été constituée sous la dénomination NUCLEUS GESTION II suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2360 du 3 décembre 2009,

modifiée en NUCLEUS INVEST suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 juin 2011, publié audit Mémorial C, numéro 2105 du 9 septembre 2011,

- Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés sous la section B numéro 149240;

- Qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,-EUR) chacune.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital social de la Société, en vertu des statuts et de deux cessions de parts sous seing privé du 21 janvier 2013, aux termes desquelles Monsieur Vincent J. DERUDDER a cédé 500 parts dans la Société à Madame Isabel DERUDDER, et 125 parts dans la Société à Madame Karin WEIRICH,

copies conformes desquelles cessions de parts resteront, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles,

Monsieur Vincent J. DERUDDER, agissant en sa qualité de gérant unique de la Société, déclare accepter les susdites cessions au nom et pour compte de la Société, conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil.

Il a encore déclaré n'avoir entre ses mains aucune opposition ou empêchement qui puisse arrêter l'effet des susdites cessions.

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de l'objet social pour transformer la Société en une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), avec effet au jour de l'acte et modification subséquente de l'article 2 des statuts relativement à l'objet de la Société, comme suit:

“ **Art. 2.** L'objet de la Société est exclusivement l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la Loi SPF du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi SPF, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes."

2. Modification de l'article 6 des statuts comme suit:

" Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,-EUR) chacune, entièrement libérées et réparties comme suit:

1) Monsieur Vincent J. DERUDDER, préqualifié, six cent vingt-cinq parts	625
2) Madame Isabel DERUDDER, préqualifiée, cinq cents parts	500
3) Madame Karin WEIRICH, préqualifiée, cent vingt-cinq parts	125
Total des parts:	1.250

Les parts sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé; ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques; ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, de la gérance de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur."

3. Changement de la dénomination de la Société en "NUCLEUS INVEST S.à r.l. SPF" et modification afférente de l'article 4 des statuts ainsi qu'il suit:

" Art. 4. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de NUCLEUS INVEST S.à r.l. SPF"

4. Modification subséquente des articles 1 et 20 des statuts de la Société.

" Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens de la Loi SPF, qui sera régie par les lois y relatives, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les statuts de la Société."

" Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Ensuite les comparants, représentant l'intégralité du capital de la Société, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire pour laquelle ils se reconnaissent valablement convoqués, et requièrent le notaire instrumentant d'acter leurs résolutions, prises à l'unanimité, suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social pour transformer la Société en une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), avec effet au jour de l'acte et de modifier subséquemment l'article 2 des statuts relativement à l'objet de la Société, comme suit:

" Art. 2. L'objet de la Société est exclusivement l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la Loi SPF du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi SPF, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

“ **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,-EUR) chacune, entièrement libérées et réparties comme suit:

1) Monsieur Vincent J. DERUDDER, préqualifié, six cent vingt-cinq parts	625
2) Madame Isabel DERUDDER, préqualifiée, cinq cents parts	500
3) Madame Karin WEIRICH, préqualifiée, cent vingt-cinq parts	125
Total des parts:	1.250

Les parts sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé; ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques; ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, de la gérance de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur.”

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société en “NUCLEUS INVEST S.à r.l. SPF” et de modifier l'article 4 afférent des statuts, ainsi qu'il suit:

“ **Art. 4.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de NUCLEUS INVEST S.à r.l. SPF”

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 1 et 20 des statuts de la Société, comme suit:

“ **Art. 1^{er}.** Il est formé une société à responsabilité limitée, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens de la Loi SPF, qui sera régie par les lois y relatives, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les statuts de la Société.”

“ **Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.”

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le présent procès-verbal est clos.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à 1.200,- €.

Dont acte, fait et passé à Hesperange en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Derudder, Verblydt, M.Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 janvier 2013. Relation: LAC/2013/4218. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 4 février 2013.

Référence de publication: 2013018057/146.

(130021488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

HKB Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.427.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/02/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013022941/12.

(130027391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Hobvest S.A. société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 15.574.

Les comptes annuels au 30/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 FEV. 2013.

Pour: HOBEVEST S.A. - société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013022943/16.

(130027832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Hobvest S.A. société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 15.574.

Les comptes annuels au 30/06/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 FEV. 2013.

Pour: HOBEVEST S.A. - société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013022944/16.

(130027833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Infor Lux Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 479.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 118.070.

a) Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 5 avril 2012, que l'associé unique de la Société, Infor Lux Bond Company, a transféré la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société à:

- Infor, Inc. (anciennement dénommée GGC Software Holdings, Inc.), une corporation, constituée et régie selon les lois de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à l'adresse suivante: Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée auprès du Delaware Secretary of State sous le numéro 4694716.

b) Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 5 avril 2012, que l'associé unique de la Société, Infor, Inc., a transféré la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société à:

- Infor (US), Inc. (anciennement dénommée Lawson Software Holdings, Inc.), une corporation, constituée et régie selon les lois de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique ayant son siège social à l'adresse suivante: Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée auprès du Delaware Secretary of State sous le numéro 3978744.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Infor (US), Inc., 9.590 parts sociales
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Infor Lux Finance Company

Signature

Référence de publication: 2013022947/26.

(130027460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Infra-Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 135.537.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 65902 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013022949/10.

(130027559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Innova Financial Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.712.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.343.

Le siège social des associés INNOVA/4 L.P. et Friends of Innova L.P. a changé et se trouve à présent au 190, Elgin Avenue, KY1-9005 George Town, Grand Cayman, Îles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022950/12.

(130027585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 14.585,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.414.

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of December.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 169.414, incorporated on April 27, 2012 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1743, page 83638, of July 11, 2012 (the Company). The articles of association of the Company have been amended for the last time on July 26, 2012 pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2389, page 114626, of September 25, 2012.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159343 (the Sole Shareholder);

here represented by Regis Galiotto, notary's clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Amendment to the accounting year of the Company from its current period beginning on the first of January each year and ending on the thirty-first of December to a period beginning on the first of October each year and ending on the thirtieth of September and subsequent amendment to the first accounting year which began on the twenty-seventh of April 2012 and shall end on the thirtieth of September 2013;

3. Creation of three classes of shares of the Company, namely (i) the class A shares (the Class A Shares), (ii) the class C shares (the Class C Shares) and (iii) the class D shares (the Class D Shares);

4. Re-designation of the existing five hundred (500) shares of the Company into Class A Shares;

5. Conversion of the functional currency of the Company from Euro to Pound Sterling, amendment of the nominal value of the shares of the Company and subsequent conversion of the amount of share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to ten thousand one hundred and fifty Pound Sterling (GBP 10,150.-) at the EUR/GBP official exchange rate as of December 17, 2012 published by the European Central Bank, represented by ten thousand one hundred and fifty (10,150) Class A Shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

6. Increase of the share capital of the Company from its present amount of ten thousand one hundred and fifty Pound Sterling (GBP 10,150.-) represented by ten thousand one hundred and fifty (10,150) Class A Shares in registered form, with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up to fourteen thousand five hundred and eighty-five Pound Sterling (GBP 14,585.-) by way of the issuance of (i) two thousand three hundred and fifty (2,350) Class A Shares, (ii) seven hundred and eighty-two (782) Class C Shares and (iii) one thousand three hundred and three (1,303) Class D Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

7. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 4. above and payment of a share premium;

8. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 4., with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;

9. Full restatement of the articles of association of the Company; and

10. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the accounting year of the Company from its current period beginning on the first of January of each year and ending on the thirty-first December to a period beginning on the first of October each year and ending on the thirtieth of September, and subsequently to amend the first accounting year which began on the twenty-seventh of April, 2012, so that it shall end on the thirtieth of September 2013.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to create three classes of shares of the Company, namely (i) the class A shares (the Class A Shares), (ii) the class C shares (the Class C Shares) and (iii) the class D shares (the Class D Shares).

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to re-designate the five hundred (500) existing shares of the Company into five hundred (500) Class A Shares.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the functional currency of the Company from Euro to Pound Sterling, to amend the nominal value of the shares of the Company to one Pound Sterling (GBP 1.-) per share and subsequently to convert the amount of share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to ten thousand one hundred and fifty Pound Sterling (GBP 10,150.-) at the EUR/GBP official exchange rate as of December 17, 2012 published by the European Central Bank, represented by ten thousand one hundred and fifty (10,150) Class A Shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of ten thousand one hundred and fifty Pound Sterling (GBP 10,150.-) represented by (GBP 10,150.-) Class A Shares in registered form, with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up to fourteen thousand five hundred and eighty-five Pound Sterling (GBP 14,585.-) by way of the issuance of (i) two thousand three hundred and fifty (2,350) Class A Shares, (ii) seven hundred and eighty-two (782) Class C Shares and (iii) one thousand three hundred and three (1,303) Class D Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all in registered form, and having the rights and obligations attached to them as set forth in the articles of association of the Company.

Subscription - Payment

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

1. The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to have subscribed for two thousand three hundred and fifty (2,350) Class A Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of one million thirty-four thousand three hundred and fifty Pound Sterling (GBP 1,034,350.-) which shall be allocated as follows:

- three hundred and fifty Pound Sterling (GBP 2,350.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- one million and thirty-two thousand Pound Sterling (GBP 1,032,000.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

2. Mr Robert Orr (RO), banker, born on June 4, 1964, in Harrow (United Kingdom), residing professionally at 40, Gracechurch Street, London EC3V 0BT, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to have subscribed for seven hundred and eighty-two (782) Class C Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of eleven thousand seven hundred and thirty Pound Sterling (GBP 11,730.-) which shall be allocated as follows:

- seven hundred and eighty-two Pound Sterling (GBP 782.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- ten thousand nine hundred and forty-eight Pound Sterling (GBP 10,948.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

3. Mr Christopher Proud (CP), chartered accountant, born on July 3, 1965, in Brighton (United Kingdom), residing professionally at 40, Gracechurch Street, London EC3V 0BT, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to have subscribed for seven hundred and eighty-two (782) Class D Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of three thousand nine hundred and ten Pound Sterling (GBP 3,910.-) which shall be allocated as follows:

- seven hundred and eighty-two Pound Sterling (GBP 782.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- three thousand one hundred and twenty-eight Pound Sterling (GBP 3,128.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

4. Mr Simon Dekker (SD), banker, born on December 23, 1963, in Billericay (United Kingdom), residing professionally at 40, Gracechurch Street, London EC3V 0BT, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to have subscribed for five hundred and twenty-one (521) Class D Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of two thousand six hundred and five Pound Sterling (GBP 2,605.-) which shall be allocated as follows:

- five hundred and twenty-one Pound Sterling (GBP 521.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- two thousand and eighty-four Pound Sterling (GBP 2,084.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The aggregate amount of one million fifty-two thousand five hundred and ninety-five Pound Sterling (GBP 1,052,595.-) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

The Sole Shareholder, RO, CP and SD, now representing the entire share capital of the Company and constituting the Meeting, have unanimously taken the following resolutions:

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above share capital increase and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with the registration of (i) the re-designation of Class A Shares, and (ii) the amendment of the nominal

value of the shares of the Company and (iii) the newly issued Class A Shares, Class C Shares and Class D Shares in the register of shareholders of the Company.

Eighth resolution

The Meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company. The restated articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

I. Definitions

Acting in Concert has the meaning given to it in the UK city code on takeovers and mergers;

Affiliate means, in relation to an Investor:

(a) any Fund of which that Investor (or any group undertaking of, or shareholder in, that Investor) or that Investor's (or any group undertaking of, or shareholder in, that Investor's) general partner, trustee, nominee, manager or adviser, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser;

(b) any group undertaking of that Investor, or shareholder in that Investor, or of that Investor's or shareholder in that Investor's general partner, trustee, nominee, manager or adviser (excluding any portfolio company thereof); or

(c) any general partner, limited partner, trustee, nominee, operator, arranger or manager of, adviser to, or holder of interests (whether directly or indirectly) in, that Investor, or shareholder in that Investor, (or of, to or in any group undertaking of that Investor, or shareholder in that Investor,) or of, to or in any Fund referred to in (a) above or of, to or in any group undertaking referred to in (b) above.

Asset Sale means the sale by the Company of all or substantially all of the assets of the Group to a person which is not a Connected Person of the Company or its shareholders;

Class A Share means a class A ordinary share of one Pound Sterling (GBP 1.-) in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles (as defined in article 1);

Class C Share means a class C ordinary share of one Pound Sterling (GBP 1.-) in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles;

Class D Share means a class D ordinary share of one Pound Sterling (GBP 1.-) in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles;

Company has the meaning defined in article 1;

Connected Persons has the meaning defined by section 1122 of the CTA 2010;

CTA means the UK Corporation Tax Act 2010;

Equity Value at Exit means:

(i) the aggregate cash amount available for distributions to or otherwise payable to holders of Shares and PECs on Exit; and

(ii) any cash amounts previously distributed to holders of Shares and PECs, including by way of repayment of shareholder loans, in advance of an Exit (but not to include any amount by way of remuneration under an employment agreement). This sum shall include any amounts received in respect of holdings of Shares and PECs (excluding any other amounts received from the Group whether as management fees, reimbursement of costs or otherwise);

less all taxes and transaction costs borne by the Company and/or the Investor and associated with the Exit;

Equity Return means the amount by which the Equity Value at Exit exceeds the Invested Equity

Exit means a Liquidation;

Fund means any open ended investment company or closed ended investment fund (both within the meaning of chapters 15 and 16 (as relevant) of the UK Listing Authority), bank, building society, industrial and provident or friendly society, unit trust, any other collective investment scheme (as defined in section 235 of the Financial Services and Markets Act 2000 (FSMA)), any professional client (within the meaning of the Conduct of Business Rules made under the FSMA), partnership, limited partnership, limited liability partnership, pension fund or insurance company or any person who is an authorised person (within the meaning of section 31(2) of the FSMA), and the term will include any subsidiary undertaking of any of the foregoing and any co-investment scheme in relation to any of the foregoing;

Group means the Company and its subsidiary undertakings from time to time and references to a member of the Group or a Group member shall be construed accordingly;

Hurdle Condition means 8% per year accruing daily but compounded annually at the end of each calendar year on the Invested Equity up to the date of Exit;

Incentive Shares means the Class C Shares and/or Class D Shares agreed to be subscribed by Robert Orr, Christopher Proud and Simon Dekker pursuant to any investment agreement that may exist from time to time and any other Class C Share and/or Class D Shares acquired by or issued to a shareholder;

Invested Equity means the aggregate amount of investment (in GBP) made by way of equity, shareholder loans, Shares, PECs, payment of deal fees, costs and expenses or otherwise paid or incurred as a cost or liability but excluding Incentive Shares;

Investor means OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), whose registered office is at 26A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159343;

Law means the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended;

Liquidation means the voluntary or judicial dissolution of the Company and the opening of liquidation proceedings pursuant to the Law, or generally, the passing of a resolution for the winding up of the Company other than in respect of a solvent reorganisation;

Listing means a public offering and sale of the equity securities of the Company or a Newco, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements;

Newco means any vehicle of undertaking organised or acquired for the purpose of consummating of Listing of which would become the ultimate holding company of the Group as a result of the Listing;

Originator means an individual who has subscribed or received Incentive Shares and/or has been designated as "Originator" in any shareholders' agreement that may exist from time to time after December 14, 2012;

PECs means any preferred equity certificates of the Company that may be in place from time to time;

PEC Instrument means the instrument constituting the PECs;

Relevant Percentage shall mean the percentage as calculated according to the table below:

	if the ratio of Equity Value at Exit to Invested Equity is less than or equal to 2:1	OR if the ratio of Equity Value at Exit to Invested Equity is greater than 2:1 and less than or equal to 2.5:1	OR if the ratio of Equity Value at Exit to Invested Equity is greater than 2.5:1
Robert Orr - Originator 1 (Originator's Relevant Percentage)	3%	3.5%	4%
Christopher Proud - Originator 2 (Originator's Relevant Percentage)	1%	1.166%	1.333%
Simon Dekker - Obligator 3 (Originator's Relevant Percentage)	0.667%	0.778%	0.889%
Originator 4 (Originator's Relevant Percentage)	0.667%	0.778%	0.889%
Originator 5 (Originator's Relevant Percentage)	0.667%	0.778%	0.889%
Relevant Percentage Total	6%	7%	8%

Required Incentive Percentage means the Relevant Percentage of the aggregate amount of (i) the proceeds of a Liquidation distributed in accordance with article 16.4. of the Articles and (ii) any interest paid on the PECs;

Shares means any shares in the Company;

Share Sale means the completion of any transaction or series of transactions whereby any person or Connected Persons or group of persons Acting in Concert other than Affiliates of the Investor purchases or otherwise acquires or obtains more than 50.1% of the Shares and of the PECs from the Investor; and

Unpaid Return shall have the meaning given to it in the PEC Instrument.

II. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the Law, as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the

registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

III. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at fourteen thousand five hundred and eighty-five Pound Sterling (GBP 14,585.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, seven hundred eighty-two (782) Class C Shares and one thousand three hundred and three (1,303) Class D Shares, in registered form with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, except if stated otherwise in the present Articles or any shareholders agreement that may be in place from time to time.

6.2. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders, except if stated otherwise in the present Articles or any shareholders agreement that may be in place from time to time, or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

6.4. If the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.5. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.6. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.7. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.8. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

IV. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

V. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

VI. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of October of each year and end on the thirtieth of September.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VII. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company and any PECs issued by the Company that may be existing from time to time and any outstanding return thereon shall be paid to the shareholders (the Remaining Assets) on the following basis and in the following order of priority:

16.3. if the Equity Return is lower than the Hurdle Condition:

(i) first, in paying any declared and unpaid dividend on the Class A Shares and the Incentive Shares to the holders of the Class A Shares and the Incentive Shares;

(ii) second, in repaying the nominal value of the Class A Shares and the Incentive Shares to the holders of the A Shares and the Incentive Shares; and

(iii) third, the balance shall be paid to the holders of the Class A shares pro rata.

16.4. If the Equity Return is greater than the Hurdle Condition:

(i) first, in paying any declared and unpaid dividend on the Class A Shares and the Incentive Shares to the holders of the Class A Shares and the Incentive Shares;

(ii) second, in repaying the nominal value of the Class A Shares and the Incentive Shares to the holders of the Class A Shares and the Incentive Shares;

(iii) third, in paying to the holders of the Class A Shares, an amount which, when added to the amounts paid to the holders of PECs, which may be in place from time to time, in redemption of such PECs, is equal to: the Invested Equity less any amounts (other than PECs repayments) which constitute returns on elements of Invested Equity previously received by such holders;

(iv) fourth, until the Required Incentive Percentage is fully paid following which the remainder shall be paid pursuant to article 16.4 (iv) (b) alone, the balance shall be used in paying the following equally:

(a) the Required Incentive Percentage to the holders of the Incentive Shares; and

(b) to the holders of the Class A Shares pro rata.

VIII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year began on the date of this incorporation, i.e. the twenty-seventh of April 2012 and shall end on the thirtieth of September 2013.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand five hundred Euros (2,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169.414, constituée le 27 avril 2012 suivant un acte de Maître Jean Seckler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1743, page 83638, du 11 juillet 2012 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés dernièrement le 26 juillet 2012, suivant un acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean Seckler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2389, page 114626 du 25 septembre 2012.

A COMPARU:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159343 (l'Associé Unique);

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification de l'année comptable de la Société de sa période actuelle commençant au premier janvier chaque année et se terminant le trente et un décembre, à une période commençant le premier octobre chaque année et se terminant le trente septembre et modification subséquente de la première année comptable qui a commencé le vingt-sept avril 2012 et qui devra se terminer le trente septembre 2013;

3. Création de trois classes de parts sociales de la Société, soit (i) les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C) et (iii) les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D);

4. Reclassification des cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société en Parts Sociales de Classe A;

5. Conversion de la devise de fonctionnement de la Société d'euro en livre sterling, modification de la valeur nominale des parts sociales de la Société et conversion subséquente du montant du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix mille cent cinquante livres sterling (GBP 10.150,-) au taux de

change officiel EUR/GBP à la date du 17 décembre 2012 publié par la Banque Centrale Européenne, représenté par dix mille cent cinquante (10.150) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, avec une valeur nominal de une livre sterling (GBP 1.-) chacune;

6. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de dix mille cent cinquante livres sterling (GBP 10.150,-) représenté par dix mille cent cinquante (10.150) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, à quatorze mille cinq cent quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 14.585,-) par l'émission de (i) deux mille trois cent cinquante (2.350) Parts Sociales de Classe A, (ii) sept cent quatre-vingt-deux (782) Parts Sociales de Classe C et (iii) mille trois cent trois (1.303) Parts Sociales de Classe D, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune;

7. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 4. ci-dessus et versement d'une prime d'émission;

8. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social indiquée au point 4. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

9. Refonte intégrale des statuts de la Société; et

10. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'année comptable de la Société de sa période actuelle commençant au premier janvier chaque année et se terminant le trente et un décembre, à une période commençant le premier octobre chaque année et se terminant le trente septembre et subséquemment de modifier la première année comptable qui a commencé le vingt-sept avril 2012 et qui devra se terminer le trente septembre 2013.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de créer quatre de parts sociales de la Société, soit (i) les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C) et (iii) les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D).

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de reclasser les cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société en Parts Sociales de Classe A.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de convertir la devise de fonctionnement de la Société d'euro en livre sterling, de modifier la valeur nominale des parts sociales de la Société en une livre sterling (GBP 1.-), et subséquemment de convertir le montant du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix mille cent cinquante livres sterling (GBP 10.150,-) au taux de change officiel EUR/GBP à la date du 17 décembre 2012 publié par la Banque Centrale Européenne, représenté par dix mille cent cinquante (10.150) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, avec une valeur nominal de une livre sterling (GBP 1.-) chacune.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille cent cinquante livres sterling (GBP 10.150,-) représenté par dix mille cent cinquante (10.150) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, à quatorze mille cinq cent quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 14.585,-) par l'émission de (i) deux mille trois cent cinquante (2.350) Parts Sociales de Classe A, (ii) sept cent quatre-vingt-deux (782) Parts Sociales de Classe C et (iii) mille trois cent trois (1.303) Parts Sociales de Classe D, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune, toutes sous forme nominative, et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés comme exposé dans les statuts de la Société.

Souscription - Libération

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

1. L'Associé Unique, prénommé et représenté comme décrit ci-dessus, ici représenté par Régis Galiotto, prénommé, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare avoir souscrit à deux mille trois cent cinquante

(2.350) Parts Sociales de Classe A, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de un million trente-quatre mille trois cent cinquante livres sterling (GBP 1.034.350,-) qui sera affecté de la manière suivante:

- deux mille trois cent cinquante livres sterling (GBP 2.350,-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société, et

- un million trente-deux mille livres sterling (GBP 1.032.000,-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

2. Mr Robert Orr (RO), banquier, né le 4 juin 1964, à Harrow (Royaume-Uni), résidant professionnellement au 40, Gracechurch Street, Londres EC3V 0BT, ici représenté par Régis Galiotto, prénommé, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare avoir souscrit à sept cent quatre-vingt-deux (782) Parts Sociales de Classe C, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de onze mille sept cent trente livres sterling (GBP 11.730,-) qui sera affecté de la manière suivante:

- sept cent quatre-vingt-deux livres sterling (GBP 782,-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société, et

- Dix mille neuf cent quarante-huit livres sterling (GBP 10.948,-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

3. Mr Christopher Proud (CP), expert-comptable, né le 3 juillet 1965, à Brighton (Royaume-Uni), résidant professionnellement au 40, Gracechurch Street, Londres EC3V 0BT, ici représenté par Régis Galiotto, prénommé, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare avoir souscrit à sept cent quatre-vingt-deux (782) Parts Sociales de Classe D, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de onze mille sept cent trente livres sterling (GBP 11.730,-) qui sera affecté de la manière suivante:

- sept cent quatre-vingt-deux livres sterling (GBP 782,-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société, et

- Dix mille neuf cent quarante-huit livres sterling (GBP 10.948,-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

4. Mr Simon Dekker (SD), banquier, né le 23 décembre 1963, à Billericay (Royaume-Uni), résidant professionnellement au 40, Gracechurch Street, Londres EC3V 0BT, ici représenté par Régis Galiotto, prénommé, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare avoir souscrit à cinq cent vingt et une (521) Parts Sociales de Classe D, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille six cent cinq livres sterling (GBP 2.605,-) qui sera affecté de la manière suivante:

- cinq cent vingt et une livres sterling (GBP 521,-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société, et

- Deux mille cent quatre-vingt-quatre livres sterling (GBP 2.084,-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant total de un million cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-quinze livres sterling (GBP 1.052.595,-) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

L'Associé Unique, RO, CP et SD, qui représentent désormais la totalité du capital social de la Société et qui constituent l'Assemblée, ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social indiquée ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription (i) de la reclassification des Parts Sociales de Classe A, (ii) de la modification de la valeur nominale des parts sociales de la Société et (iii) de l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe C et Parts Sociales de Classe D dans le registre des associés de la Société.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de reformuler intégralement les statuts de la Société. Les statuts coordonnés de la Société auront désormais la teneur suivante:

I. Définitions

Agissant en Concert a la signification qui lui est attribuée dans le UK city code on takeovers and mergers;

Affilié signifie, concernant un Investisseur:

(a) Tout Fonds dont l'Investisseur (ou tout groupe d'entreprises de, ou associé dans, cet Investisseur) ou commandité, mandataire, prête-nom, gérant ou conseiller de cet Investisseur (ou tout groupe d'entreprises de, ou associé dans, cet Investisseur), est un commandité, mandataire, prête-nom, gérant ou conseiller;

(b) Tout entreprise du groupe de cet Investisseur, ou associé de cet Investisseur, ou commandité, mandataire, prête-nom, gérant ou conseiller de cet Investisseur ou associé de cet Investisseur (à l'exclusion de toute société de portefeuilles); ou

(c) Tout commandité, commanditaire, mandataire, prête-nom, dirigeant, organisateur, gérant de, ou conseiller pour, ou détenteur d'intérêts (direct ou indirect) dans, cet Investisseur, ou associé de cet Investisseur (ou de pour ou dans tout entreprise de groupe de cet Investisseur, ou associé de cet Investisseur) ou de, pour ou dans tout Fonds mentionné au point (a) ci-dessus ou de, pour ou dans toute entreprise de groupe mentionnée au point (b) ci-dessus.

Vente d'Actifs signifie la vente par la Société de tous ou substantiellement tous les actifs du Groupe à une personne qui n'est pas une Personne Connectée de la Société ou ses associés;

Part Sociale de Classe A signifie une part sociale ordinaire de classe A d'une livre sterling (GBP 1,-) dans le capital de la Société ayant les droits et étant sujet aux restrictions fixés dans les Statuts (tel que défini à l'article 1);

Part Sociale de Classe C signifie une part sociale ordinaire de classe C d'une livre sterling (GBP 1,-) dans le capital de la Société ayant les droits et étant sujet aux restrictions fixés dans les Statuts (tel que défini à l'article 1);

Part Sociale de Classe D signifie une part sociale ordinaire de classe D d'une livre sterling (GBP 1,-) dans le capital de la Société ayant les droits et étant sujet aux restrictions fixés dans les Statuts (tel que défini à l'article 1);

Société a la signification définie à l'article 1;

Personnes Connectées à la signification définie à la section 1122 of the CTA 2010;

CTA signifie le «UK Corporation Tax Act 2010»;

Valeur du Capital à la Sortie signifie:

(i) Le montant total en numéraire disponible pour distributions ou autrement payable aux détenteurs de Parts Sociales et de PECs à la Sortie; et

(ii) Tous montants en numéraire préalablement distribués aux détenteurs de Parts Sociales et de PECs, incluant par voie de repaiement de prêts d'associés, par anticipation d'une Sortie (mais n'incluant pas tout montant par voie de rémunération selon tout contrat de travail). Cette somme doit inclure tous montants reçus relatives à la détention de Parts Sociales et de PECs (à l'exclusion de tous autres montants reçus du Groupe comme frais de gestion, remboursement de coûts ou autres);

Moins toutes taxes et coûts de transaction supportés par la Société et/ou Investisseur et associé avec une Sortie;

Rémunération du Capital signifie le montant duquel la Valeur du Capital à la Sortie exceed le Capital Investi;

Sortie signifie une Liquidation;

Fonds signifie toute SICAV ou fonds d'investissement à capital fixe (les deux endéans la signification des chapitres 15 et 26 (tel qu'applicable) du UK Listing Authority), banque, société de crédit foncier, société industrielle ou mutuelle, un fonds commun, et tout autre organisme de placements collectifs (tel que défini à la section 235 du Financial Services and Markets Act 2000 (FSMA)), tout client professionnel (endéans la signification du Conduct of Business Rules réalisé selon le FSMA), partenariat, société en commandite, société à responsabilité limitée, fonds de pension ou société d'assurance ou toute personne qui est une personne autorisée (endéans la signification de la section 31(2) du FSMA), et ce terme inclura toute filiale de chacun de ce qui précède et tout organisme de co-investissement en relation avec chacun de ce qui précède;

Groupe signifie la Société et ses filiales de temps à autres et les références à un membre du Groupe doit être interprété en conséquence;

Condition Barrage signifie 8% par an courant quotidiennement mais calculé annuellement à la fin de chaque année de calendrier sur le Capital Investi jusqu'à la date de Sortie;

Parts Sociales d'Intéressement signifie les Parts Sociales de Classe C et/ou les Parts Sociales de Class D qui seront souscrits par Robert Orr, Christopher Proud et Simon Dekker suivant tout contrat d'investissement qui peut exister de temps à autre et toute Part Sociale de Classe C et/ou Part Sociale de Classe D acquise par ou émise à un associé;

Capital Investi signifie le montant total de l'investissement (en GBP) réalisé par voie de capital, de prêt de l'associé, Parts Sociales, PECs, paiement d'honoraires de transaction, coûts, frais ou autrement payés ou contractés comme coût ou responsabilité mais à l'exclusion des Parts Sociales d'Intéressement;

Investisseur signifie OCM LUXEMBOURG EPF III S.A R.L., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 26A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159343;

Loi signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Liquidation signifie la dissolution judiciaire volontaire de la Société et l'ouverture d'une procédure de liquidation suivant la Loi, ou généralement, l'adoption d'une résolution de liquidation de la Société autre que concernant une réorganisation solvable;

Listing signifie une offre publique et une vente de titres de capital de la Société ou une Newco, suivant une inscription effective ou un listing effectif ou une qualification sur une marches de titres conformément aux conditions applicables;

Newco signifie tout véhicule d'entreprise organisé ou acquis pour les besoins de l'accomplissement d'un Listing et qui deviendrait l'ultime société holding du Groupe en conséquence du Listing;

Initiateur signifie une personne physique qui a souscrit ou reçu des Parts Sociales d'Intéressement et/ou a été désigné comme «Initiateur» dans tout pacte d'actionnaires qui peut exister de temps à autre à compter du 18 décembre 2012;

PECs signifie tout certificat de parts privilégiées (preferred equity certificates) de la Société qui peut être en place de temps à autre;

Instrument de PEC signifie l'instrument constituant les PECs;

Pourcentage Applicable signifie le pourcentage tel que calculé conformément à la table ci-dessous:

	si le ratio de la Valeur du Capital à la Sortie par rapport au Capital Investi est inférieur ou égal à 2:1	si le ratio de la Valeur du Capital à la Sortie par rapport au Capital Investi est supérieur à 2 1 et inférieur ou égal à 2.5:1	si le ratio de la Valeur du Capital à la Sortie par rapport au Capital Investi est supérieur à 2.5:1
Robert Orr - Initiateur 1			
(Pourcentage Applicable à l'Initiateur)	3%	3.5%	4%
Christopher Proud - Initiateur 2			
(Pourcentage Applicable à l'Initiateur)	1%	1.166%	1.333%
Simon Dekker - Initiateur 3			
(Pourcentage Applicable à l'Initiateur)	0.667%	0.778%	0.889%
Initiateur 4 (Pourcentage Applicable à l'Initiateur)	0.667%	0.778%	0.889%
Initiateur 5 (Pourcentage Applicable à l'Initiateur)	0.667%	0.778%	0.889%
Total du Pourcentage Applicable	6%	7%	8%

Pourcentage d'Intéressement Exigé signifie le Pourcentage Applicable du montant total (i) du produit d'une Liquidation distribué en conformité avec l'article 16.4. des Statuts et (ii) tout intérêt payés sur les PECs;

Parts Sociales signifie toute part sociale de la Société;

Vente de Parts Sociales signifie l'achèvement de toute transaction ou une série de transaction au moyen duquel toute personne ou Personnes Connectées ou groupe de personnes Agissant en Concert autres que les Affiliés de l'Investisseur acquiert ou autrement acquiert ou obtient plus que 50,1% des Parts Sociales et des PECs de l'Investisseurs;

Rémunération Non-Payée doit avoir la signification qui lui est donnée dans l'Instrument de PEC.

II. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la Loi, ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers

émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres de dette à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

III. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital social de la Société est fixé à quatorze mille cinq cent quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 14.585,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, sept cent quatre-vingt-deux (782) Parts Sociales de Classe C et mille trois cent trois (1.303) Parts Sociales de Classe D, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque Part Sociale donne droit au détenteur à une fraction des actifs et bénéfices sociaux de la Société proportionnellement au nombre de parts sociales existantes, sauf stipulation contraire dans les présents Statuts ou tout pacte d'associés pouvant exister de temps à autre.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles dans la mesure où un seul propriétaire par Part Sociale est reconnu. Les copropriétaires indivis doivent nommer une unique personne qui les représentera envers la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, sauf stipulation contraire dans les présents Statuts ou tout pacte d'associés pouvant exister de temps à autre, ou, lorsque la Société a un associé unique, aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plusieurs associés, la cession des Parts Sociales à des personnes qui ne sont pas des associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

6.5. Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.6. Pour tous les autres sujets, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.7. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui en fait la demande.

6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

IV. Gérance - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (ad nutum) (sans raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence de l'associé unique ou, si la Société a plusieurs associés, du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion du conseil de gérance.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été dûment informés, et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut renoncer à la convocation à une réunion par consentement écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

9.4. Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou uniques de toutes personnes à qui ce pouvoir de signature aura été délégué conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

V. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique assume tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

12.3. Chaque associé peut nommer toute personne ou entité comme son mandataire en vertu d'une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou courrier électronique, afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq, les décisions des associés peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.

13.2. Les décisions collectives ne sont prises valablement que dans la mesure où elles sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Cependant, les résolutions relatives aux modifications statutaires ou à la dissolution et liquidation de la Société ne peuvent être adoptées qu'à la majorité des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commencera le premier (1^{er}) octobre et prendra fin le trente (30) septembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de résultat de la Société, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs

de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (le cas échéant) et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses, constituent le bénéfice net. Un montant égal à cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets de la Société sera affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve légale atteigne dix pour cent (10 %) du capital social nominal de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde des bénéfices nets. Elle peut affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un relevé de compte ou inventaire ou rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) ce relevé de compte, inventaire ou rapport montre que des fonds suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de verser des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VII. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire dans la résolution de l'associé unique ou des associés ou de la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société et tout PECs émis par la Société pouvant exister de temps à autre ainsi que tout rendement en cours relatif à ce(s) PECs sera payé aux associés (les Actifs Restants) sur base de ce qui suit et selon l'ordre de priorité suivant:

16.3. Si le Rendement des Capitaux Propres est inférieur à la Condition Barrage:

- (i) en premier lieu, en payant tout dividende déclaré et non-versé pour les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales d'Intéressement aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement;
- (ii) en second lieu, en remboursant la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement; et
- (iii) troisièmement, le solde sera versé aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A de façon proportionnelle;

16.4. Si le Rendement des Capitaux Propres est supérieur à la Condition Barrage:

- (i) en premier lieu, en payant tout dividende déclaré et non-versé pour les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales d'Intéressement aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement;
- (ii) en second lieu, en remboursant la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales d'Intéressement;
- (iii) troisièmement, en payant aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A au prorata un montant qui une fois ajouté aux montants payés aux détenteurs de PECs qui peuvent être en place de temps à autre au titre de rachat de tels PECs est égal au Capital Investi moins tous montants (autres que le remboursement des PECs) qui constituent un retour sur les éléments du Capital Investi préalablement reçus par de tels détenteurs;
- (v) quatrièmement, jusqu'au paiement complet du Pourcentage d'Intéressement Exigé suivant lequel le surplus doit être versé suivant l'article 16.4

(iv) (b) seulement, la balance doit être utilisée pour payer comme suivant à part égale:

- (a) le Pourcentage d'Intéressement Exigé aux détenteurs des Parts Sociales d'Intéressement; et
- (b) aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A de façon proportionnelle.

VIII. Disposition générale

Pour tous les sujets qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des coûts, dépenses, rémunérations ou frais, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé ensemble avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62540. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 février 2013.

Référence de publication: 2013018062/867.

(130021428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Interactive Data Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.278,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 157.818.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Référence de publication: 2013022953/11.

(130028019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Ibex International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 60, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 130.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013022955/11.

(130027486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Ide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.983.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013022957/11.

(130027752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

IAB Financing II S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.124.

Le siège social des associés INNOVA/4 L.P. et Friends of Innova L.P. a changé et se trouve à présent au 190, Elgin Avenue, KY1-9005 George Town, Grand Cayman, îles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022954/12.

(130027582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Intégral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 4.072.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTEGRAL S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013022951/12.

(130027667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

IFA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 843.590,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.157.

Le siège social des associés INNOVA/4 L.P et FRIENDS OF INNOVA LP a changé et se trouve à présent au 190, Elgin Avenue, KY1-9005 George Town, Grand Cayman, îles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022958/12.

(130027580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Odagelle, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 174.820.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty seventh day of December.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

"GECKOES Société Civile", a company with registered office at L-2330 Luxembourg, 128 Boulevard de la Pétrusse, registered at the Trade Register and Companies of Luxembourg E 4576,

here represented by M. Stéphane BIVER, director, residing professionally at 128 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on December 20th, 2012.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary and shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which it declares to establish as follows:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of "ODAGELLE".

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the sole director or the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the

registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprise and may lend its assistance to such company through loans, guarantees or otherwise. It may lend or borrow without interest, issue bonds and other acknowledgments of debts.

It can achieve its purpose directly or indirectly for itself or for third parties, alone or in combination by performing any operation which promotes its purpose or that of companies in which it holds directly or indirectly interests.

Generally, the company may take any controlling or monitoring and perform any operations that may have seemed useful in carrying out its purpose and aim.

Title II. - Share capital, Shares

Art. 5. The Company has an issued capital of fifty thousand euro (EUR 50,000.-), divided into fifty thousand (50,000) shares with a par value of one euro (EUR 1.-).

The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may issue multiple share certificates.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation shall in case there is only one shareholder be managed by a sole director or by a board of directors, or in case there are two or more shareholders, be managed by a board of directors composed of at least three members, being either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. The sole director or the board of directors may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

Art. 7. In case a board of directors exists, the board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors. The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two directors are physically present. Any decisions by the board of directors shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the directors present at the meeting.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of directors may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of directors.

Art. 8. The sole director or if applicable the board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The sole director or if applicable the board of directors is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The sole director or if applicable the board of directors will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the signature of the sole director or in case more directors are appointed by the joint signature of any two directors or by the sole signature of the managing director

(administrateur-délégué), provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors (administrateurs-délégués).

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the 2nd monday of June at 4:30 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

- 1.- The first business year begins today and ends on 31 December 2013.
- 2.- The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription and Liberation

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribed to fifty thousand (50.000) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares have been paid up by the sole Shareholder to an extent of 100% (one hundred per cent) by payment in cash so that the sum of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) paid by the sole shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand one hundred seventy euros (EUR 1,170.-).

Decisions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the company, the appearing party, represented as stated above, representing the whole of the share capital, considering herself to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).

2. The following person are appointed directors:

- M. Jean-Pierre HIGUET, lawyer, born in Couvin (B), on November 23rd, 1960, residing professionally at 128 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

- M. Clive GODFREY, lawyer, born in Kortrijk (B), on August 6th, 1954, residing professionally at 128 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

- M. Stéphane BIVER, prenamed, born in Watermael-Boitsfort (Belgium) on August 3rd, 1968, residing professionally at 128 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

3. The following person is appointed statutory auditor:

"Data Graphic S.A.", a company having its registered office at L-2330 Luxembourg, 128 boulevard de la Pétrusse (RCS Luxembourg B 42.166).

The term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

3.- The registered office of the company is established at L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse 128.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

«GECKOES Société Civile», une société civile avec siège social au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg E 4576,

ici représentée par M. Stéphane BIVER, administrateur, demeurant professionnellement au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 20 décembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «ODAGELLE».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision de l'administrateur-unique ou du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par

vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces participations.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. La Société a un capital social émis de cinquante mille euros (50.000,-EUR), divisé en cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de un euros (1,-EUR) chacune.

Les actions sont soit nominatives soit au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La Société pourra émettre des certificats nominatifs ou au porteur d'actions multiples.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée en cas d'un actionnaire unique par un administrateur unique ou par un conseil d'administration ou en cas de pluralité d'actionnaires par un conseil d'administration, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. L'administration unique ou les membres du Conseil peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. En cas d'existence d'un conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs. Le conseil d'administration pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et si au moins deux administrateurs seront physiquement présents. Toute décision prise par le conseil d'administration sera adoptée à la simple majorité. Les procès-verbaux des réunions seront signés par tous les administrateurs présents à la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer par le biais d'une conférence téléphonique ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à différentes personnes de participer à la même réunion et de communiquer entre eux. Une telle participation est à considérer comme étant égale à une présence physique. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

Le Conseil d'administration peut prendre différentes décisions par des résolutions circulaires, si l'approbation est faite par écrit, câble, télégramme, telex, Fax, Email ou tout autre moyen de communication agréé. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

Art. 8. L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou en cas d'existence d'un conseil d'administration par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un

administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le second lundi de juin à 16 heures 30.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve constitue moins de dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2013.

2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante, représentée comme ci-avant, déclare qu'elle a souscrit les cinquante mille (50.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions ont été libérées à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire de sorte que le montant de cinquante mille euros (50.000.-EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est estimé à mille cent soixante-dix euros (1.170.-EUR).

Décisions de l'actionnaire unique

La comparante, représentée comme dit ci-avant, représentant l'entière du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).

2. Est nommé administrateur de la société:

- M. Jean-Pierre HIGUET, avocat, né à Couvin (B), le 23 novembre, 1960, demeurant au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg.

- M. Clive GODFREY, avocat, né à Courtrai (B), le 6 août, 1954, demeurant au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg.

- M. Stéphane BIVER, prénommé, né le 3 août 1968 à Watermael-Boitsfort (B), demeurant professionnellement au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2018.

3.- Est nommé Commissaire aux comptes:

"Data Graphic S.A.", une société anonyme ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128 boulevard de la Pétrusse (RCS Luxembourg B 42.166).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2018.

4.- Le siège social de la Société est fixé au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes. Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. BIVER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62895. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 31 janvier 2013.

Référence de publication: 2013018063/313.

(130020830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

IMARA Investments Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 131.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022959/10.

(130028027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Immofirst S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4920 Bascharage, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 86.075.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2013022961/12.

(130027618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Imprimerie Delli Carpini s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.
R.C.S. Luxembourg B 141.958.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 février 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013022962/10.

(130027866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

In Vino Veritas Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfurt, 52, rue de Koerich.
R.C.S. Luxembourg B 57.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022963/10.

(130027768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Polish Purple Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 135.020.

DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the thirty-first day of December
before Maître Francis KESSELER,, notary residing in Esch/Alzette

There appeared:

Anzulan Estate Foundation, a foundation established under the laws of the States of Jersey, Channnel Islands, with
registered office 9, Castle Street, Elizabeth House, St. Helier, JE4 9QP, Jersey, the Channel Islands,

(the "Sole Shareholder"),

duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, professionally residing in Esch/Al-
zette, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will
remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Sole Shareholder holds all the shares in POLISH PURPLE INVESTMENTS S.A R.L., a société à responsabilité
limitée constituted and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 59, Boulevard Grande
Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 135 020,
incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 October 2007, published in the official gazette, Mémorial C, Recueil
des Sociétés et Associations, number 271 of 1 February 2008, (the Company);

- the Company's share capital is set at one million eight hundred thousand euro (€ 1,800,000.-) represented by one
thousand eight hundred (1,800) corporate units with a par value of one thousand euro (€ 1,000,-) each;

- the Sole Shareholder hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect as from today;

- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;

- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the
known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the
assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company,
in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment
to itself;

- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation)
and to hear a report of an auditor to the liquidation;

- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the
financial situation of the Company;

- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandate from the date of their respective appointment up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente-et-un décembre

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Anzulan Estate Foundation, une fondation constitué sous le droit des States of Jersey, Iles du Manche, ayant son siège social à 9, Castle Street, Elizabeth House, St. Helier, JE4 9QP, Jersey, les Iles du Manche,

(l'Actionnaire Unique)

ici dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de Polish Purple Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 135 020, constituée suivant acte notarié du 26 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 271 du 1 février 2008 (la Société);

- le capital social de la Société est fixé à un million huit cent mille euros (€ 1.800.000,-) représenté par mille huit cent (1800) parts sociales d'une valeur nominale mille euros (€ 1.000,-) chacune;

- par la présente l'Actionnaire Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- l'Actionnaire Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

- l'Actionnaire Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- l'Actionnaire Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;

- la comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leur nomination respective jusqu'à la date de la présente assemblée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 janvier 2013. Relation: EAC/2013/358. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013018073/90.

(130021406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Indianapolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 144.834.

Messieurs Alexis DE BERNARDI et Régis DONATI démissionnent de leur poste d'administrateurs.
Monsieur Jacopo ROSSI démissionne de son poste d'administrateur et président du conseil d'administration.
Monsieur Robert REGGIORI démissionne de son poste de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 14 février 2013.
Pour extrait sincère et conforme
Pour INDIANAPOLIS S.A.
MANACO S.A.
Robert REGGIORI
Administrateur

Référence de publication: 2013022964/16.

(130028007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Infraecogreen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 117.730.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 février 2013.

Référence de publication: 2013022966/10.

(130027997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Ingetech SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 46, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 120.139.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013022967/10.

(130027414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

PowerCorp Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 159.310.

DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the thirty-first of December
before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Greenoak Enterprises N.V., a company incorporated under the laws of Netherlands Antilles, having its registered address at Schottegatweg Oost 10, Unit A1K, Willemstad Curaçao, registered with the Curaçao Chamber of Commerce under the number 82416 (the "Sole Shareholder"), duly represented by Ms. Sofia Da Chao, private employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- it holds all the shares in the Luxembourg limited liability company (Société à responsabilité limitée) existing under the name of PowerCorp Holdings Sarl., registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 159.310, with registered office at L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre (the Company)

- the Company has been incorporated pursuant to a notarial deed dated January 21st, 2011, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C- N° 1119 of May 26th, 2011;
- the Company's by-laws have not been amended since;
- the Company's capital is set at EUR 21,000.- (twenty-one thousand euro) represented by 21 (twenty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand euro) each;
- the Sole Shareholder hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;
- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;
- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed;
- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente-et-un décembre,

par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Greenoak Enterprises N.V., une société existante sous le droit des Antilles Néerlandaises, avec siège social à Schottegatweg Oost 10, Unit A1K, Willemstad Curaçao, Antilles Néerlandaises, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Curaçao sous le numéro 82416 ("Associé Unique"), ici dûment représentée par Mme Sofia Da Chao, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la comparante détient toutes les actions de la société anonyme existant sous la dénomination PowerCorp Holdings Sarl., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.310, avec siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre (la Société);
- la Société a été constituée en vertu d'un acte notarié du 21 janvier 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 1119, du 26 mai 2011 - les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis;
- le capital social de la Société est fixé à EUR 21.000,- (vingt-et-un mille euros) représenté par 21 (vingt-et-un) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille) chacune;
- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;

- la comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leur nomination respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 janvier 2013. Relation: EAC/2013/370. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013018074/90.

(130021499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Innova GTS Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 336.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.153.

Le siège social des associés INNOVA/4 L.P et FRIENDS OF INNOVA LP a changé et se trouve à présent au 190, Elgin Avenue, KY1-9005 George Town, Grand Cayman, Îles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022968/11.

(130027583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Innova RS Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 425.150,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.627.

Le siège social des associés INNOVA/4 L.P et Friends of Innova L.P. a changé et se trouve à présent au 190, Elgin Avenue, KY1-9005 George Town, Grand Cayman, Îles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022969/12.

(130027584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Invest & Projekt -IV- S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.887.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 21. Januar 2013

Im Jahre 2013, am 21. Januar sind die Aktionäre der INVEST & PROJEKT-IV- S.A. in einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse angenommen:

Dem Rücktritt von seinem Mandat als Verwaltungsratsmitglied von:

Herr Dan EPPS, Buchhalter, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt

wird mit sofortiger Wirkung zugestimmt.

Die Aktionäre beschließen:

- Herrn Markus Peters, Privatangestellter, geboren am 20/05/1973 in Dockendorf (D), wohnhaft in D-54636 Dockendorf, 2, Hauptstrasse,

wird für fünf Jahre, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018, zum neuen Verwaltungsratsmitglied gewählt.

Luxemburg, den 21. Januar 2013.

Référence de publication: 2013022970/19.

(130027563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Investex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.852.

Décision prise lors du conseil d'administration du 11 février 2013.

Le Conseil d'Administration coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Andrea CARINI, employé privé résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat expirant lors de l'approbation des comptes clôturés au 31/12/2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013022971/16.

(130027736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

NISH, Investor Services House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 113.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013022973/11.

(130027749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Proteger Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 24.900,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 169.211.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 21 décembre 2012, que:

- Fifth Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership a transféré:

537,409 parts sociales de classe I

537,409 parts sociales de classe II

537,409 parts sociales de classe III

537,409 parts sociales de classe IV

537,409 parts sociales de classe V

537,409 parts sociales de classe VI

537,409 parts sociales de classe VII

537,409 parts sociales de classe VIII

537,409 parts sociales de classe IX

537,409 parts sociales de classe X

- Fifth Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership a transféré:

893,987 parts sociales de classe I

893,987 parts sociales de classe II

893,987 parts sociales de classe III

893,987 parts sociales de classe IV

893,987 parts sociales de classe V

893,987 parts sociales de classe VI

893,987 parts sociales de classe VII

893,987 parts sociales de classe VIII

893,987 parts sociales de classe IX

893,987 parts sociales de classe X

- Fifth Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership a transféré:

694,072 parts sociales de classe I

694,072 parts sociales de classe II

694,072 parts sociales de classe III

694,072 parts sociales de classe IV

694,072 parts sociales de classe V

694,072 parts sociales de classe VI

694,072 parts sociales de classe VII

694,072 parts sociales de classe VIII

694,072 parts sociales de classe IX

694,072 parts sociales de classe X

- Fifth Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership a transféré:

850,561 parts sociales de classe I

850,561 parts sociales de classe II

850,561 parts sociales de classe III

850,561 parts sociales de classe IV

850,561 parts sociales de classe V

850,561 parts sociales de classe VI

850,561 parts sociales de classe VII

850,561 parts sociales de classe VIII

850,561 parts sociales de classe IX

850,561 parts sociales de classe X

- Fifth Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership a transféré:

377,480 parts sociales de classe I

377,480 parts sociales de classe II

377,480 parts sociales de classe III

377,480 parts sociales de classe IV

377,480 parts sociales de classe V

377,480 parts sociales de classe VI

377,480 parts sociales de classe VII

377,480 parts sociales de classe VIII

377,480 parts sociales de classe IX

377,480 parts sociales de classe X

- Fifth Cinven Fund Co-Investment Partnership a transféré:

33,874 parts sociales de classe I

33,874 parts sociales de classe II

33,874 parts sociales de classe III

33,874 parts sociales de classe IV

33,874 parts sociales de classe V

33,874 parts sociales de classe VI

33,874 parts sociales de classe VII

33,874 parts sociales de classe VIII

33,874 parts sociales de classe IX

33,874 parts sociales de classe X

à

Fifth Cinven Fund FCP-SIF, un fonds commun de placement géré par Cinven Manco S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9A rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, enregistrée dans le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163645.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013018077/81.

(130021621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Isanne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.176.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013022975/11.

(130027751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

ISO-net S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4438 Soleuvre, 256, rue de Differdange.

R.C.S. Luxembourg B 90.081.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013022976/10.

(130027387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 106.809.

Les comptes annuels au 27 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022977/10.

(130028058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Jade Portfolio 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 800.001,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.455.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 11 avril 2012, a renouvelé les mandats des gérants:

- Madame Stéphanie GRISIUS, gérant, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, gérant, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 11 avril 2012.

Pour JADE PORTFOLIO 1 SARL

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013022980/17.

(130027396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Julius Textile Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022978/10.

(130027351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Jacly S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbësch.

R.C.S. Luxembourg B 165.302.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 février 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013022979/10.

(130027861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Jade Portfolio 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.100,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.441.

EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 11 avril 2012 ont renouvelé les mandats des gérants:

- Madame Stéphanie GRISIUS, gérant de catégorie B, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, gérant de catégorie A, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 11 avril 2012.

Pour JADE PORTFOLIO 2 SARL

Référence de publication: 2013022981/17.

(130027397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

JB Finco (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.954.

En date du 13 février 2013, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Révocation de Martinus Cornelis Johannes Weijermans, du poste de gérant de catégorie B;

- Révocation de Robert van 't Hoeft, du poste de gérant de catégorie B;

- Nomination de Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant de catégorie B pour une durée indéterminée et avec effet immédiat;

- Nomination de Patrick van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant de catégorie B pour une durée indéterminée et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JB FINCO (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Fabrice Rota

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2013022983/21.

(130027686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Real Estate Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 147.683.

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth of January.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Real Estate Finance S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the notary Martine Schaeffer, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 4 August 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1757 dated 11 September 2009, Modified further the deed of the notary Martine Schaeffer, on 18 September 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1982 in 10 October 2009 and registered with the trade and companies register under the number B 147 683.

The meeting is presided by Mr Stéphane LATASTE (the "Chairman") with professional address in Luxembourg,

Who appoints as secretary Mr Gianpiero SADDI, employee, with professional address in Luxembourg,

The meeting elects as scrutineer Mr Stéphane LATASTE, prenamed.

The President, the secretary and the scrutineer composing together the "Bureau".

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to increase the subscribed capital by an amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000), in order to raise it from its present amount of thirty-two thousand euros (EUR 32,000) to five hundred and thirty two thousand euros (EUR 532,000) by the increase of the par value of the existing shares from one euro (EUR 1) to sixteen euros and six hundred twenty five thousandths of a euro (EUR 16.625).

2. Payment of each of the existing shares up to their new par value.

3. Amendment of Article 5 of the articles of association so as to reflect the taken decisions;

II. There has been established an attendance list showing the shareholder(s) present and represented and the number of shares, which after having been signed by the sole shareholder or his proxyholder, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxie(s) signed "ne varietur" by the Bureau and the notary.

III. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the sole shareholder has been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken:

First resolution

The general meeting resolves to increase the subscribed capital by an amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000),

in order to increase it from its present amount of thirty-two thousand euros (EUR 32,000) to five hundred and thirty-two thousand euros (EUR 532,000),

without issuance of new shares but by the increase of the par value of the existing shares from one euro (EUR 1) to sixteen euros and six hundred twenty-five thousandths of a euro (EUR 16.625).

The amount of the increase has been fully paid-up by the Sole Shareholder by a contribution in cash, so that the total amount five hundred thousand euros (EUR 500,000) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the foregoing, Article 5 of the articles of incorporation is amended, so that it will read from now as follows:

" Art. 5. Share Capital. The Company has a subscribed capital of five hundred and thirty-two thousand euros (EUR 532,000) divided into thirty-two thousand (32,000) shares with a par value of sixteen euros and six hundred twenty five thousandths of a euro (EUR 16.625).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand and one hundred euros (EUR 2,100).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version and that in case of any divergence between the French and the English text, the French version will prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the french translation

L'an deux mille treize, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme Real Estate Finance SA. (la "Société"), avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 4 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1757 du 11 septembre 2009, modifié suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1982 du 10 octobre 2009 et inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous B 147 683.

L'Assemblée est présidée par Mr Stéphane LATASTE, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mr Stéphane LATASTE, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000) pour le porter de son montant actuel de trente et deux mille euros (EUR 32.000) à cinq cent trente-deux mille euros (EUR 532.000) par augmentation de la valeur nominale de chacune des actions existantes de un euro (EUR 1) à seize euros et six cent vingt-cinq millièmes d'euros (EUR 16,625).

2. Libération des actions à concurrence de leur nouvelle valeur nominale.

3. Modification de l'article 5 des sociétés afin de l'adapter aux résolutions précédemment prises.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant l'actionnaire unique présent ou représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient, laquelle, après avoir été signées par l'actionnaire unique ou son mandataire, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter capital social de la Société à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000), pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000) à cinq cent trente-deux mille euros (EUR 532.000),

sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale des actions existantes de un euro (EUR 1) à seize euros et six cent vingt-cinq millièmes d'euros (EUR 16,625).

La susdite augmentation de capital a été entièrement libérée par l'actionnaire unique par un versement en numéraire, de sorte que la somme de cinq cent mille euros (EUR 500.000) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'assemblée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 5 des statuts afin de lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social émis de la Société est de cinq cent trente-deux mille euros (EUR 532.000) divisé en trente-deux mille (32.000) actions d'une valeur nominale de seize euros et six cent vingt-cinq millièmes d'euros (EUR 16,625).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de deux mille et cent euros (EUR 2.100).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ces derniers ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Lataste, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 janvier 2013. LAC/2013/4226. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2013.

Référence de publication: 2013018163/118.

(130021418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2013.

Jet Cruising S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 40, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 118.741.

—
EXTRAIT

1) Il résulte d'une assemblée générale tenue en date du 11 octobre 2012 que le mandat des Administrateurs:

- Monsieur Marcel Pascal AUMONIER

- Monsieur Denis DUMONT

- Madame Françoise BERODIER

ainsi que celui du Commissaire aux Comptes:

- H.R.T. Révision S.A.

a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

2) La société a été informée du changement de siège social de H.R.T. Révision S.A. qui est désormais au 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen.

3) Il résulte du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 octobre 2012 que le mandat d'Administrateur-délégué de Monsieur Marcel Pascal AUMONIER a été renouvelé.

Monsieur Marcel Pascal AUMONIER a été également nommé Président du Conseil d'Administration.

Ses mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

Pour JET CRUISING S.A.

Signature

Référence de publication: 2013022984/23.

(130027398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Jet Cruising S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 40, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 118.741.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022985/10.

(130027399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Jet Cruising S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 40, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 118.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013022986/10.

(130027400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Kilrush, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 124.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013022987/10.

(130027795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Kaktus Film Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 108.497.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 FEV. 2013.

Pour: KAKTUS FILM HOLDING S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2013022988/15.

(130027834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Navistar Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 173.368.

EXTRAIT

Par résolutions écrites de l'associé unique de la Société prises en date du 17 janvier 2013, l'associé unique de la Société a, entre autres:

(i) pris acte de la démission de M. Matthew Meister en tant que gérant de classe A de la Société,

(ii) approuvé la nomination de M. John Miller, avec adresse professionnelle au 2701 Navistar Drive, Lisle, IL 60532, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de classe A, avec effet au 17 janvier 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2013.

Pour Navistar Luxembourg Holding S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013023060/20.

(130027463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.